

Conseil départemental UNSS des Pyrénées-Atlantiques

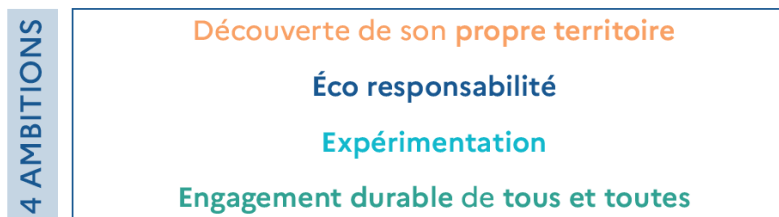
Jeudi 3 avril 2025

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil départemental UNSS du lundi 10 juin 2024
- Présentation du bilan financier 2023-2024, présentation du budget prévisionnel 2024-2025, état des lieux au premier semestre 2025 (septembre 2024 - mars 2025), présentation budget prévisionnel 2025-2026
- Présentation du bilan d'activités 2023-2024 et du premier semestre 2024-2025
- Présentation de la feuille de route du service départemental UNSS pour l'année scolaire 2025-2026

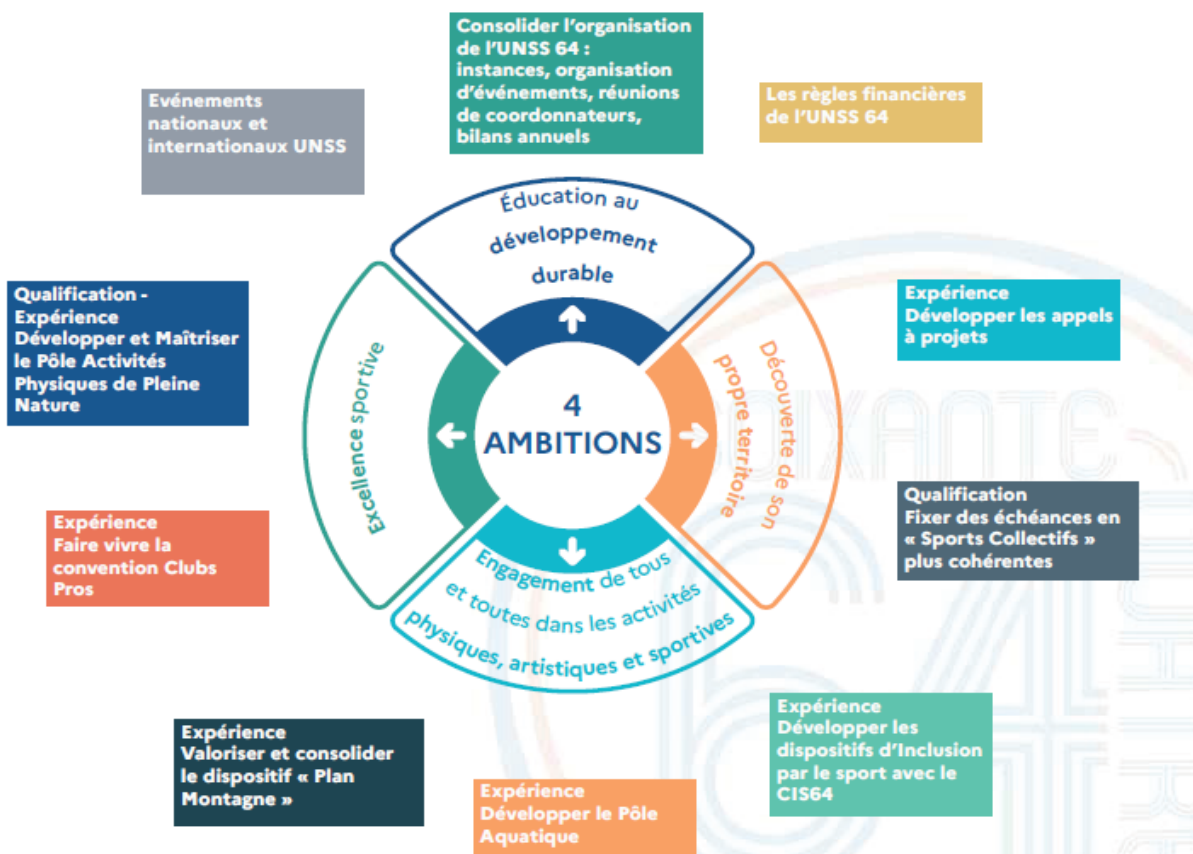
Rappel

Le plan départemental UNSS des Pyrénées-Atlantiques



10 Fiches action

2 types de formats : Expérience et/ou qualification



« Découverte de son propre territoire, engagement durable de tous et toutes dans les activités physiques, sportives et artistiques, éducation au développement durable, excellence sportive. »

Plan départemental UNSS64

Fiches action :

FICHE ACTION 1	Consolider l'organisation de l'UNSS 64 : instances, organisation d'événements, réunions de coordonnateurs, bilans annuels
FICHE ACTION 2	Les règles financières de l'UNSS 64
FICHE ACTION 3	Expérience Développer les appels à projets
FICHE ACTION 4	Qualification Fixer des échéances en « Sports Collectifs » plus cohérentes
FICHE ACTION 5	Expérience Développer les dispositifs d'Inclusion par le sport avec le CIS64
FICHE ACTION 6	Expérience Développer le Pôle Aquatique
FICHE ACTION 7	Expérience Valoriser et consolider le dispositif « Plan Montagne »
FICHE ACTION 8	Expérience Faire vivre la convention Clubs Pros
FICHE ACTION 9	Qualification - Expérience Développer et Maîtriser le Pôle Activités Physiques de Pleine Nature
FICHE ACTION 10	Événements nationaux et internationaux UNSS

La fiche action 2

Vers une consolidation de l'organisation générale du service départemental (fusion Béarn et Pays Basque)

Plan Départemental UNSS 64 – Horizon 2028

FICHE ACTION 2

L'organisation générale et les règles financières de l'UNSS 64

ANALYSE

La réunification des services UNSS Pays Basque et Béarn-Soule en septembre 2022, le nouvel accord cadre national des transports, le retour à un niveau de pratique d'avant COVID19, impliquent un ajustement des règles financières pratiquées jusqu'à lors afin de garantir la bonne santé financière du service départemental. Le suivi des dépenses en districts doit également être une priorité. L'évolution des enjeux de société, des subventions obtenues impactent la politique financière de la structure UNSS. Pour plus de lisibilité, ces règles doivent être claires même si elles peuvent évoluer.

LES OBJECTIFS

- ✚ Associer les coordonnateurs UNSS à l'élaboration des règles financières,
- ✚ Définir une politique financière au service du plus grand nombre d'élèves,
- ✚ Intégrer la dimension éco-responsable dans la réflexion collective pour construire de nouvelles propositions,
- ✚ Rédiger et acter les règles financières en conseil départemental UNSS,
- ✚ Exposer ces décisions, en réunion de rentrée, à l'ensemble des professeurs d'EPS,
- ✚ Créer un accès facile à l'ensemble de ces règles financières,

ACTIONS

- ✚ Mettre en œuvre un calendrier de participation financière des associations sportives (AS) pour le paiement des transports au niveau départemental,
- ✚ Organiser les souscriptions volontaires organisées par le service départemental UNSS,
- ✚ Transmettre au début de l'année la règle de participation aux phases académiques et inter académique,
- ✚ Exposer la règle de prise en charge aux phases inter académiques qui ne doit pas impacter les finances de niveau départemental,
- ✚ Participer aux réflexions de niveau académique afin de construire une proposition globale plus cohérente,
- ✚ Accéder aux différentes règles financières à tout moment sur le site de UNSS 64 : www.unss64.fr

RAPPORT FINANCIER & ANALYSE FINANCIERE

1- Compte de résultats 2023-2024

Étiquettes de lignes	lib CG	Comp	Montant	Étiquettes de lignes	lib CG	Compte	Montant
60 Carburant	Carburant	60611	-464	70 AS Mutualisation	Participation des AS	70790	118 608
60 Goodies	TEXTILES GOODIES FLOCAGE	60720	-392	70 AS Participation CF	Vente (sans TVA)	70810	70
60 Matériel Sportif	fournit. materiel sportif	60780	-3 067	74 Subv ANS	Subv ANS	74564	6 000
60 Médailles Trophées	Medailles trophées	60710	-318	74 Subv Autres Collect	Subv Villes - Agglomération	74568	2 500
60 Petits Achats	Achats divers	60725	-7 540	74 Subv Départ	Subv Conseil Départemental	74567	98 036
	Divers imprimés papier	60650	-1 722	74 Subv Région	Subv Conseil Régional	74566	2 154
	Fournit. administratives	60640	-427	75-79 Prod Divers	Aides Fin Fédérations	74562	11 335
	Fournitures petit matériel	60635	-208		Produits de gestion courante	75800	6 329
	Fournitures petit matériel inform	60680	-146		Sub - Aides Financières	74649	9 667
61 Assurance	Primes d'assurances	61600	-2 057	77 Produit sur Ex Anté	Autres PROD EXE	77200	14 652
61 Divers Locations Leasing	Leasing mat bureau (photocopieur)	61230	-495	70 Partenariat (TVA)	ANTERIEUR Partenariat (TVA)	70811	500
	Location véhicules	61350	-348	75 Dons	Dons	75400	9 509
	Locations Autres	61353	-3 389	75 Cash DN	Cash DN	75781	53 687
	Locations immobilières	61320	-100	Résultat exercice			- 60 132
	Locations Matériels	61322	-10 284	Total général			393 179
	Leasing pl. Véhicule	61220	-5 274				
61 Entretiens & Maintenance	Autres Contrats de maintenance	61561	-350				
	Entretien & Rép s/biens mobilier	61550	-132				
	Maint matériel informatique	61564	-88				
61 Hébergement	Sous trait. Hébergement	61101	-18 133				
61 Prestations divers	Sous trait. generale autres	61100	-19 599				
	Sous-trait SECURITE SECOURS MEDICAL	61103	-2 533				
61 restauration	Sous-trait. restauration	61102	-12 642				
62 Cotisation Organisme	Cotisations a Organisme	62810	-588				
62 Déplacement Indiv & Missions	Frais Miss pers (District-CMN-...)	62526	-1 673				
	Frais Mission personnel DN-SR-SD	62525	-112				
	Frais Réceptions Groupe	62570	-2 777				
	NDF - Frais Kms Voiture	62512	-117				
	NDF - Hôtel	62562	-55				
	NDF - Repas	62561	-8				
	NDF - Train	62514	-23				
	Transports March & Biens divers	62480	-29				
62 Frais Divers	Cadeaux	62340	-588				
	Frais postaux	62610	-55				
	Services bancaires	62780	-55				
62 Frais Télécom	Frais de télécommunication	62620	-915				
62 Transport Collect	Transp Collect élèves & encadrants	62481	-235 445				
63 Impôts locaux & TVA	10% TVA intermediaire non récupérée	63522	-2 970				
	20% TVA Normale non récupérée	63521	-3 373				
	5,5% TVA réduite non récupérée	63523	-69				
64 Salarié	Autres charges de personnel	64800	-814				
65 AS Aides	AIDE AUX AS	65200	-7 634				
65 Divers	CHARGE EXE ANTERIEUR	67200	-41 902				
	Charges de gestion courante	65800	-380				
68 Dot Prov & Amort	Dotations amort immob corporelles	68112	-3 893				
Total général			-393 179				

Ce qu'il faut retenir en 5 points

Point 1 : extrait du rapport du commissaire au compte sur les comptes annuels de l'UNSS – page 5 (à télécharger [ici](#))

« L'exercice 2023-2024 a été marqué par les événements suivants :

L'UNSS a modifié son exercice comptable lors du précédent exercice d'une durée de **20 mois**, du 1er janvier 2022 au 31 août 2023. Ainsi, il n'est pas comparable avec l'exercice d'une durée de 12 mois, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

A l'ouverture de l'exercice, l'association a procédé à **la réduction du nombre de base comptables en passant de 140 bases à 29 bases** et à l'intégration en détail des comptes bancaires des districts. La comptabilité est donc distinguée en bases uniques par académie, incluant la comptabilité générale des districts. A la mise en place d'un strict plan comptable unique sur toutes les bases. »

Point 2 : **une grande difficulté à suivre les dépenses en districts** notamment en 2023-2024 lié à la **clôture de tous les comptes de districts** combinée au même moment à un **suivi comptable pris en charge par le niveau n+1**. La saisie comptable est effectivement passée du niveau départemental au niveau régional (passage de 140 bases à 29 bases comptables).

Les comptes de districts peuvent être effectivement considérés comme un premier frein aux dépenses mais cela implique que des professeurs d'EPS, coordonnateurs UNSS, prennent cette responsabilité, qui, in fine reviendra au directeur départemental. **Dans notre département, nous avons souhaité que toutes les transactions financières soient réalisées par le service départemental UNSS**. Certains services départementaux, une fois leurs différentes subventions obtenues, alimentent les comptes de districts UNSS qui gèrent leurs dépenses de façon « autonome ».

Extrait du rapport du commissaire au compte sur les comptes annuels de la fédération UNSS

« L'association U.N.S.S est une personne morale unique comprenant une Direction Nationale, les directions régionales métropolitaines et territoires ultra-marins (31), les services départementaux métropolitains (95) et les districts (905). A noter que certains districts disposent d'un compte bancaire (environ 700), et d'autres pas. »

Point 3 : une comptabilité retardée de quelques mois à cause d'un changement de procédure, une mise à niveau du logiciel comptable SAGE et **une quantité de pièces comptables importante à traiter** par un unique personnel comptable, pour 5 départements, au niveau régional. Cela a considérablement transformé le suivi habituel des années antérieures effectué par le service départemental UNSS.

Point 4 : **des dépenses de l'exercice 2022-2023 (charges EXE ANTERIEUR) reportées sur l'exercice 2023-2024** (factures en retard, transports en districts parvenus tardivement, erreur d'aiguillage des factures de nos transporteurs, suivi des coordonnateurs de districts)

Point 5 : **un accord cadre** passé entre l'UNSS nationale et les transporteurs locaux a considérablement impacté la maîtrise des coûts des transports (**jusqu'à 60 % de hausse des tarifs pour certains trajets**). L'accord cadre a été dénoncé par le service départemental le 19 décembre 2024.

2- Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

a. Les recettes prévisionnelles 2024-2025

	Projet	Date	Montant
CD64	Projet ski débutant	2025	11000
CD64	Convention générale annuelle UNSS CD64 (insertion sociale et pro des jeunes)	2025	45000
CD64	Convention club pros	2025	11000
CD64	Subvention organisation 2 CF Rugby	2025	5000
CD64	CIS 64	2025	4750
Etat	Agence Nationale du Sport (ANS)	2025	6000
Etat	FDVA2	2025	12000
AS	Appel aux AS Mutualisation 64	2025	72200
AS	Retour facture ski débutant (en cours)	2025	11040
AS	Participation AS CF UNSS (2 CF)	2025	49760
AS	Participation AS UPPA - SAE	2025	2000
AS	Remboursement Inter Acad	2025	3300
Privé	Mécénat	2025	13050
UNSS Nationale	Dotation d'animation UNSS	2025	54425
UNSS Nationale	Dotation UNSS pour CF	2025	3000
UNSS Nationale via le SR UNSS	Dotation pour remboursement Inter Acad	2025	3300
CRNaq	Subvention CF UNSS 2024	2025	2154
Ligue Rugby Naq	Subvention actions rugby	2025	3000
Education Nationale	Estimation forfaits des 3 heures d'AS, Pyrénées-Atlantiques	2025	1 474 200
		RECETTES TOTALES (hors Educ Nat.)	311 979 €
		RECETTES TOTALES avec valorisation Educ Nat	1 786 179 €

définitions	Code	Service dept	Achats de produits (eau/gaz/carburant, entretien, médaille, petit matériel informatique ou sportif, produit unss) Classe 60	Achats de prestations (location, sous traitance, assurance, maintenance, documentation) Classe 61	Hébergement collectif, restauration équipe CF, organisation et compétition (Classe 61)	Transports collectifs Classe 62	Transports frais kilométriques Classe 62	Rémunération des intermédiaires/ Services bancaires/ publicité/ cotisation/ réceptions/ frais postaux et télécom Classe 62	impôts & Taxes Classe 63	Salaires/ Charges sociales (rempli uniquement DN) Classe 64	charges diverses - gestion courante reversement aux AS Classe 65	Frais Financiers Classe 66+67	Dotation aux amortisse ment Classe 68	TOTAL
District fonctionnement	900	SD64	- €		- €	78 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	78 500 €
Sportif département	904	SD64	1 000 €	30 400 €	- €	90 000 €	1 800 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	123 200 €
Sportif académie	907	SD64	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sportif interacadémique	929	SD64	- €	- €	- €	9 900 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 900 €
Sportif national	910	SD64	1 000 €	6 000 €	45 953 €	4 000 €	500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	57 453 €
Sportif international	913	SD64	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Formations animateurs d'AS et Jeunes officiels	914	SD64	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres formations	915	SD64	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement de structure (loyer, salaires, frais financiers, dot amort)	916	SD64	2 500 €	7 275 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 775 €
Frais de fonctionnement Commissions (AG, CA, CRUSS, CMN...)	917	SD64	- €	1 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 500 €	5 500 €
Partenariats	920	SD64	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Communication	923	SD64	- €	7 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500 €
Licences & affiliations	925		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice														20 151 €
TOTAL			4 500 €	52 175 €	45 953 €	182 400 €	2 300 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 500 €	311 979 €
CONTRÔLE														OK

b. Les dépenses prévisionnelles 2024-2025 (extrait de la version consolidée du 18/02/2025)

définitions	Code	Service dept	Vente de prestations (mutualisation des transports/ Forfait CF UNSS) Classe 70	Vente de prestations (participation, divers) Classe 70	Fléchage Crédits DN	Subvention Mairie/ Département Classe 74	Subvention Région Classe 74	Subvention ANS Classe 74	Subvention nationale/ Etat/ MEN Classe 74	Licence et Affiliation/ Produits de gestion courante Classe 75	Autres revenus Classe 76	Quote part des subventions investissements ent (Classe 77)	TOTAL
District fonctionnement	900	SD64	29 000 €	- €	24 200 €	36 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	89 200 €
Sportif département	904	SD64	32 700 €	13 040 €	23 425 €	35 750 €	- €	6 000 €	12 000 €	- €	3 000 €	- €	125 915 €
Sportif académie	907	SD64		- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sportif interacadémique	929	SD64		3 300 €	3 300 €	- €	- €	- €	3 300 €	- €	- €	- €	9 900 €
Sportif national	910	SD64	49 760 €	- €	3 000 €	5 000 €	2 154 €	- €	- €	- €	- €	- €	59 914 €
Sportif international	913	SD64		- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Formations animateurs d'AS et Jeunes officiels	914	SD64	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres formations	915	SD64	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement de structure (loyer, salaires, frais financiers, dot amort)	916	SD64	3 000 €	3 275 €	3 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	9 775 €
Frais de fonctionnement Commissions (AG, CA, CRUSS, CMN...)	917	SD64	- €	1 000 €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000 €
Partenariats	920	SD64	- €	8 775 €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 775 €
Communication	923	SD64	7 500 €	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500 €
Licences & affiliations	925		- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice													
TOTAL			121 960 €	29 390 €	57 425 €	76 750 €	2 154 €	6 000 €	15 300 €	- €	3 000 €	- €	311 979 €
													OK
												CONTRÔLE	OK

c- Analyse du budget prévisionnel 2024-2025 (version consolidée au 18/02/2025)

Un budget prévisionnel estimé à 311 979 euros de dépenses et 311 979 euros de recettes. Nous souhaitons consolider notre trésorerie pour le début de l'année 2025-2026 (cf. résultat de l'exercice = 20 151 euros, page 9)

Il est à noter toutefois que certaines recettes (cf. tableau recettes page 10) prévues sont encore incertaines ou imprécises. Par exemple :

- la demande de subvention auprès du SDJES 64 de 12 000 euros au titre du FDVA2 est en cours d'instruction,
- la subvention de la ligue Nouvelle Aquitaine de rugby n'est connue qu'en fin d'année scolaire et s'appuie sur l'historique des années passées,
- les frais de participation des AS aux 2 championnats de France s'appuient sur la prévision d'un certain nombre de participants estimé à 220 personnes par championnat de France (104 euros par personne x 220 x 2 championnats de France + un forfait de transport estimé à 4000 euros = 49 760 euros).

Ce qu'il faut retenir en 6 points

Point 1 : avec une estimation de 1 474 000 euros dédiés à l'animation des associations sportives par près de 350 professeurs d'EPS, soit approximativement 37 000 heures d'encadrement pour une année scolaire dans les Pyrénées-Atlantiques, le ministère de l'Éducation Nationale est le principal financeur du sport scolaire.

Point 2 : la fédération UNSS verse au service départemental UNSS près de **60 425 euros** (dotation pour l'animation, dotation pour les championnats de France, remboursements des déplacements interacadémiques) exclusivement dédiés au fonctionnement auxquels s'ajoutent les salaires des deux personnels de droit privé (hors budget de fonctionnement du service départemental) à hauteur de **43 797 euros** bruts chargés, le financement de certains investissements (PC et bureaux en 2024-2025) à hauteur de **4252,19 euros**, la prise d'une partie des remboursements des frais de déplacements pour les AS qualifiées aux championnats de France UNSS à hauteur de **21 251,82 euros**, les frais de dotation de médailles et textiles à hauteur de **4051,15 euros**, la prise en charge des différentes frais liés au fonctionnement du service (goûters, achats divers, remboursements transports avion, train, voiture, etc.) à hauteur de **6857,52 euros**.

D'autres coûts sont également supportés par la structure nationale (assurances, téléphonie, logiciel OPUSS, commissaires aux comptes, gestion des paies, etc.). Ils correspondent à un montant de **30 000 euros** par service UNSS.

La participation de la fédération sportive UNSS en direction du service départemental UNSS correspond donc à un montant de 170 634,68 euros pour l'année 2023-2024.

Extrait de la lettre de cadrage budgétaire du 07 mars 2025

*"Les dépenses incombant initialement aux services territoriaux telles que notamment les salaires chargés des salariés de droit privé, la flotte de téléphones mobiles, l'assurance en responsabilité civile, l'auto-mission, la médecine du travail, les frais kilométriques des conseillers techniques chargés du sport scolaire, les T-shirts des CF UNSS, les médailles et trophées, les indemnités kilométriques tant pour les rencontres inter-académiques que nationales à verser aux AS représentant **plus de 2 millions d'euros par exercice, sont inscrites dans le budget de la direction nationale.**"*

Ce qu'il faut retenir en 6 points

Point 3 : sur le budget de fonctionnement, **le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques** reste un financeur historique incontournable du sport scolaire avec **76 750 euros** et une dotation en t-shirts « UNSS-Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques » estimée à **8000 euros**.

Point 4 : dans notre département, les associations sportives participent très fortement au maintien de l'activité avec près de **72 200 euros** versés au titre de la mutualisation des transports en faveur du service départemental UNSS.

En 2024-2025, dans notre département, les 134 associations affiliées à l'UNSS ont également payé leur contrat d'affiliation à l'UNSS nationale pour un montant de **174 954 euros**. Les associations sportives de notre département ont donc versé à l'UNSS en 2024-2025, **174 954 euros** au niveau national et **72 200 euros** au service départemental.

Le montant de la participation financière des 134 associations sportives pour adhérer aux différentes actions proposées par l'UNSS en 2024-2025 s'élève donc à 247 154 euros.

Point 5 : **95,5 % des dépenses du service départemental UNSS sont directement injectées dans l'économie locale du département des Pyrénées-Atlantiques**

- Le financement des déplacements assurés par des transporteurs locaux (niveau district, départemental, interacadémique et championnat de France) correspondra approximativement à **182 400 euros** pour le service départemental UNSS en 2024-2025, soit **62,5 %** des dépenses totales,
- Le coût des hébergements-restauration des 2 championnats de France (Rugby à Anglet) est estimé à **45 953 euros**, soit près de **16 %** des dépenses totales,
- Les achats divers de matériel sportif, la location de matériel de ski notamment ou d'espace sportif (piscine, mur d'escalade), les forfaits de ski, les différentes prestations pour garantir la sécurité de nos licenciés... ne concernent que des prestataires ou organismes publics locaux. Ces dépenses s'élèveront à **49 400 euros** en 2024-2025, soit près de **17%** des dépenses totales.

Au total, **277 753 euros** seront donc injectés dans l'économie locale du département des Pyrénées-Atlantiques par le service départemental UNSS.

Point 6 : le service départemental est en charge de la première phase d'instruction des dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS). De plus, le service départemental UNSS organise une souscription volontaire qui permet aux AS d'organiser la vente de tickets de tombola. **Ces deux types de financements** sont généralement au service des actions UNSS mais ne figurent pas dans la comptabilité du service départemental, puisque les associations sportives en sont directement destinataires.

- **16 associations sportives** ont été subventionnées par l'**ANS en 2024-2025** à hauteur de **46 700 euros**, volonté d'une politique départementale d'accompagner les associations sportives dans leurs démarches administratives.
- Les associations sportives qui souhaitent participer à la **souscription volontaire** conservent la totalité de la recette correspondant à la vente des tickets. Le service départemental a assuré la distribution de 15 000 carnets de 10 tickets vendus 1 euro soit potentiellement **150 000 euros** directement utilisables par les associations sportives.

4 actions déterminantes menées en 2024-2025

Action 1 : conception d'une plateforme de suivi des dépenses des transports, utilisée dès le mois de septembre 2024, pour partager les données financières entre les coordonnateurs de districts et le service départemental. Cette solution informatique permet de connaître les dépenses en temps réel, connaître la quantité de transports réalisés, identifier les compagnies sollicitées, **fixer un budget à ne pas dépasser pour chaque district**. Cela permet également à tous les coordonnateurs UNSS de s'assurer que **l'équité est respectée entre chaque district**, ce qui n'a pas été le cas en 2023-2024.

Action 2 : réduire les dépenses en transports de niveau district et départemental de 235 445 euros en 2023-2024 à 168 500 euros en 2024-2025 approximativement.

Il est important de rappeler que les dépenses des transports avaient très fortement augmenté de décembre 2022 à décembre 2024 dans le département des Pyrénées-Atlantiques, suite aux tarifs appliqués par l'intermédiaire d'un accord cadre passé entre l'UNSS nationale et certains transporteurs locaux. Les tarifs appliqués, très différents des années antérieures, ont rendu le suivi des dépenses très complexes.

En décembre 2024, le service départemental UNSS 64 a dénoncé cet accord cadre.

Bien que les tarifs aient augmenté en 2 années, le coût de certains transports a déjà considérablement diminué dès le mois de janvier 2025, une fois l'accord cadre dénoncé

Nous pouvons clairement observer le changement de la tarification dès le 15 janvier 2025, première date de facturation hors accord cadre depuis décembre 2022. Ici, cela correspond à 37 % minimum de réduction par rapport aux tarifs appliqués via l'accord cadre, pour les mêmes déplacements avec la même compagnie.

1 - Date	2 - Zone concernée	3 - Activités sportive	5 - Coût des transports
16-oct.-24	District Oloron Clg	basket	359.99 €
16-oct.-24	District Oloron Clg	badminton	329.70 €
16-oct.-24	District Oloron Clg	basket	329.70 €
13-nov.-24	District Oloron Clg	football	493.96 €
13-nov.-24	District Oloron Clg	football	359.99 €
13-nov.-24	District Oloron Clg	football	359.99 €
13-nov.-24	District Oloron Clg	football	329.70 €
27-nov.-24	District Oloron Clg	sauvetage	424.06 €
27-nov.-24	District Oloron Clg	sauvetage	329.70 €
4-déc.-24	District Oloron Clg	raid	493.96 €
4-déc.-24	District Oloron Clg	raid	359.99 €
15-janv.-25	District Oloron Clg	handball	224.00 €
15-janv.-25	District Oloron Clg	handball	175.00 €
15-janv.-25	District Oloron Clg	handball	266.00 €
15-janv.-25	District Oloron Clg	handball	184.00 €
29-janv.-25	District Oloron Clg	rugby	224.00 €
19-févr.-25	District Oloron Clg	activités enchaînées	175.00 €

4 actions déterminantes menées en 2024-2025

Action 3 : une consolidation du codage analytique afin de mieux identifier le fléchage des différentes dépenses en 2024-2025 et pouvoir réaliser des bilans financiers plus rapidement. Travail réalisé en étroite collaboration avec la secrétaire comptable du service régional de Bordeaux.

Action 4 : une consolidation de la trésorerie pour la rentrée 2025 avec un projet d'exercice légèrement excédentaire (cf. page budget prévisionnel) à la clôture des comptes au 31 août 2025 (de + 20 151 euros). La rentrée scolaire est en effet une période de dépenses très importante pour l'UNSS : versement des arrhes pour réservations des hébergements pour les championnats de France, soutien de la forte activité dans les 9 districts dès la rentrée.

Par manque de trésorerie, en 2024, un retard du premier versement des crédits d'animation de l'UNSS Nationale de 3 mois a contraint le service départemental à ralentir la fréquence de certaines actions prévues de novembre 2024 à décembre 2024.

3- Les grandes lignes du budget prévisionnel 2025-2026

a. Le calendrier budgétaire (extrait lettre de cadrage mars 2025)

« Le calendrier budgétaire pour l'année scolaire 2025-2026 est le suivant :

- **4 avril 2025** : clôture de la période de présentation par académie des budgets prévisionnels au DNA référent de l'académie et à la direction financière. Les documents devront être transmis par chaque service régional à J-2 du rendez-vous fixé ;
- **11 avril 2025** : dernier délai de transmission au DNA référent de l'académie et à la direction financière des budgets finaux par les services ;
- **20 mai 2025** : transmission du budget consolidé de l'UNSS aux administrateurs (CA) ;
- **03 juin 2025** : réunion du conseil d'administration puis transmission du budget validé par le CA aux membres de l'AG ;
- **27 juin 2025** : réunion de l'assemblée générale et vote du budget ;
- **Juillet 2025** : transmission du compte-rendu de l'AG à tous les cadres de l'UNSS et des budgets votés à chaque service
- **1er septembre 2025** : application des budgets validés en AG, puis suivi de l'exécution budgétaire.

Le calendrier des versements de trésorerie de la direction nationale vers les services régionaux est le suivant :

- Premier tiers à la rentrée scolaire 2025 ;
- Deuxième tiers en janvier 2026 ;
- Troisième tiers avant le 30 avril 2026. «

b. Les principes généraux (extrait lettre de cadrage mars 2025)

« Pour le budget d'exploitation, la construction du budget des services devra s'articuler autour des deux programmes sportifs de l'UNSS conformément au règlement fédéral en vigueur, et mis en oeuvre dans chaque académie depuis la rentrée 2024-2025 :

Prioritairement le programme national centré sur les rencontres compétitives et qualificatives du niveau district au niveau international pour les sports **de la liste 1** ;

Secondairement, pour répondre aux spécificités locales, le programme territorial des rencontres compétitives et/ou promotionnelles et/ou événementielles, déterminé par les équipes académiques, pour les sports de la liste 2.

Tout en recherchant un équilibre entre ces deux programmes, le budget des services veillera à consacrer **au minimum deux tiers des financements prévus pour la réalisation du programme qualificatif national.** »

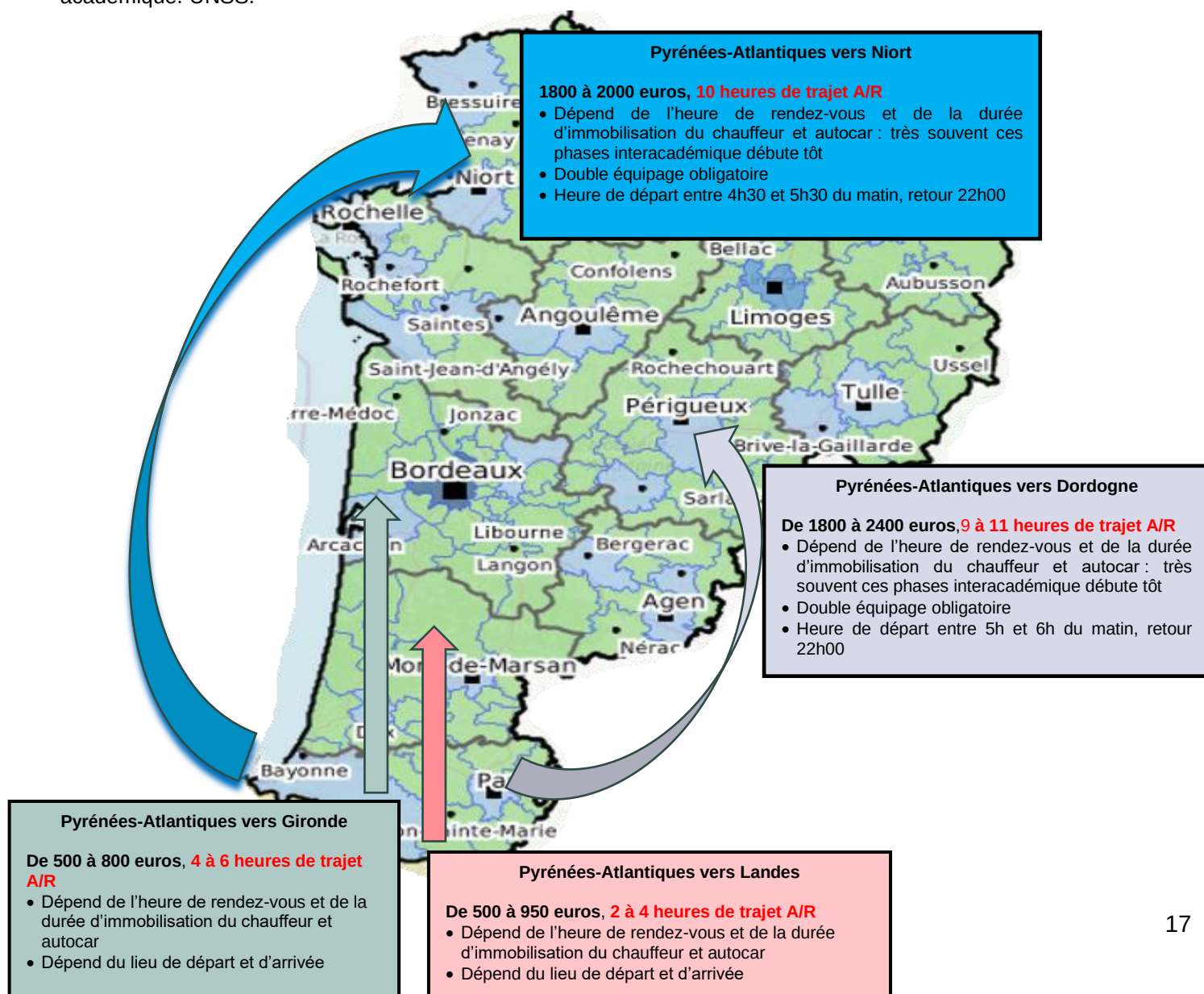
LES TRANSPORTS

Dans la politique nationale, académique et départementale de l'UNSS la problématique des transports est centrale mais souvent limitée à une analyse exclusivement financière. Nous pouvons cependant considérer que de nombreux paramètres doivent être pris en considération afin de maintenir la cohérence de toutes les propositions : la durée des transports, l'équité territoriale, la réduction de l'empreinte carbone.

En 2024-2025, près de 450 transports seront réalisés approximativement. Près de 50 000 kms, 1471 kg-CO2 émis, entre 1100 et 1500 heures de bus.

1- La durée des transports

Quatre départements (Gironde, Dordogne, Landes, Pyrénées-Atlantiques) de l'académie de Bordeaux sont classés parmi les 10 plus grands départements de France en superficie. La région Nouvelle Aquitaine qui regroupe les académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux est la plus grande région de France. Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, situé à l'extrémité de l'académie de Bordeaux ou de l'inter-académie 7, les déplacements des licenciés sont donc considérablement impactés par les distances à parcourir du niveau district jusqu'aux rencontres de niveau inter-académique. UNSS.



2- Réduire l'inégalité territoriale pour les associations sportives de la Nouvelle-Aquitaine

a- Le coût financier de l'inégalité territoriale

Il faut étendre le principe du forfait académique à la phase interacadémique. Près de 40 % du coût des la phase interacadémique est supportée par les associations sportives des Pyrénées-Atlantiques, depuis 2018.

Recommandation 1 : un forfait interacadémique identique pour chaque AS de l'académie de Bordeaux pourrait être demandé à chaque AS. Chaque AS aurait une participation financière identique.

Recommandation 2 : un forfait interacadémique identique pour chaque AS de l'inter-académie Limoges-Poitiers-Bordeaux pourrait être demandé à chaque AS. Chaque AS aurait une participation financière identique.

Intérêt : le coût de la phase interacadémique est connue par les associations sportives qui y participent, pouvoir communiquer sur l'équité territoriale qui doit être un élément fondateur du sport scolaire,

Inconvénient : le forfait interacadémique à fixer doit être estimé avec précisions pour éviter que le service régional support soit en déficit.

b- Le coût humain et sportif de l'inégalité territoriale

Fatigue des longs déplacements, départ à 5h du matin, 7 à 9 h de bus dans une journée pour 2 rencontres, risque inhérent à la conduite des minibus, fatigue sur le site sportif, absence des cours.

Recommandation 1 : trouver une implantation plus centrale afin d'éviter de trop longs déplacements aux élèves et aux professeurs.

On peut aussi ajouter à cela l'impact en déplacements des phases qui précèdent chaque qualification académique pour des départements dans lesquels ces activités sont très implantées.

Pour accéder à la phase académique dans certaines activités très ancrées dans certains départements, les équipes ont déjà fait de nombreuses rencontres en district, en demi-département, puis en département. Dans ces départements à forte représentativité, une équipe peut être impliquée dans au moins 3-4 tours avant de se présenter sur des phases académiques. Les élèves de ces départements ont déjà pris des bus de nombreuses fois avant de se présenter sur cette phase interacadémique, ont parcouru de nombreux kms, ont manqué des cours plus souvent, ont déjà rencontré de nombreuses équipes.

Recommandation 2 : trouver une implantation plus proche des départements à forte représentativité dans certaines activités pour compenser le temps de transport des nombreuses phases qui ont précédé leur qualification.

c- La réduction de l'empreinte carbone

La réduction de l'empreinte carbone d'une fédération scolaire, in fine la protection de

l'environnement, devrait être une priorité.

Recommandation 1 trouver une implantation plus proche des équipes qualifiées ou plus centrale

- Réduire les kilomètres à parcourir en adaptant les lieux de rencontres,
- Réduire le nombre de bus :
 - en regroupant au maximum les lieux de rencontres,
 - en limitant le nombre de journées,

Inconvénient : *Difficulté d'établir un véritable planning de la phase interacadémique si on veut s'adapter à la réalité. Il faudra attendre de connaître l'ensemble des équipes qualifiées.*

LE BILAN D'ACTIVITES

A - Analyse en chiffres

1- Statistiques générales (extraction plateforme de suivi OPUSS)

Pyrénées Atlantiques		Année scolaire en cours	Année 2023 / 2024	Année 2022 / 2023
Affiliations	Nombre d'AS affiliées	134	142	142
	Nombre de collèges affiliés	80	82	82
	Nombre de lycées affiliés	26	28	28
	Nombre de lycées agricoles affiliés	5	5	5
	Nombre de lycées professionnels affiliés	19	19	19
	Nombre de lycées professionnels agricoles affiliés	1	1	1
	Nombre d'établissements spécialisés affiliés	3	7	7
	Nombre d'autres affiliés	0	0	0
	Nombre de districts	13	13	13
Animateurs	Nombre d'animateurs	376	402	394
	Nombre de coordonnateurs	14	13	14
	Nombre de licences élèves par animateur	35,11	36,86	40,36
Accompagnateurs	Nombre d'accompagnateurs	298	295	240
Élèves scolarisés	Nombre d'élèves scolarisés total	52265	53836	54451
	Nombre d'élèves scolarisés filles	25773	26379	27071
	Nombre d'élèves scolarisés garçons	26492	27457	27380
Total	Nombre de licences total	13310	14962	16060
Élèves	Nombre de licences élèves	13200	14817	15900
	Nombre de licenciés élèves filles	5413	6213	6652
	Nombre de licenciés élèves garçons	7787	8604	9248
	Nombre d'élèves en situation de handicap	95	135	155
	Nombre total licenciés Collèges	8472	9629	10267
	Nombre total licenciés Lycées	4679	5119	5536
	Nombre total licenciés Autres	49	69	97
Adultes	Nombre de licenciés adultes	110	145	160
	% Nombre de licences élèves / Nombre d'élèves scolarisés	25.26%	27.52%	29.2%
	% Nombre de licenciés garçons / Nombre d'élèves garçons scolarisés	29.39%	31.34%	33.78%
	% Nombre de licenciés filles / Nombre d'élèves filles scolarisés	21%	23.55%	24.57%
	% Nombre de licences élèves garçons / Nombre de licences élèves	58.99%	58.07%	58.16%
	% Nombre de licences élèves filles / Nombre de licences élèves	41.01%	41.93%	41.84%

2- Classement des activités (extraction plateforme de suivi OPUSS)

Top 5 activités filles

	Activités	Nombre de licenciés
1	Cross country	1037
2	Handball	740
3	Multi spécialité	531
4	Ski alpin	503
5	Rugby	469

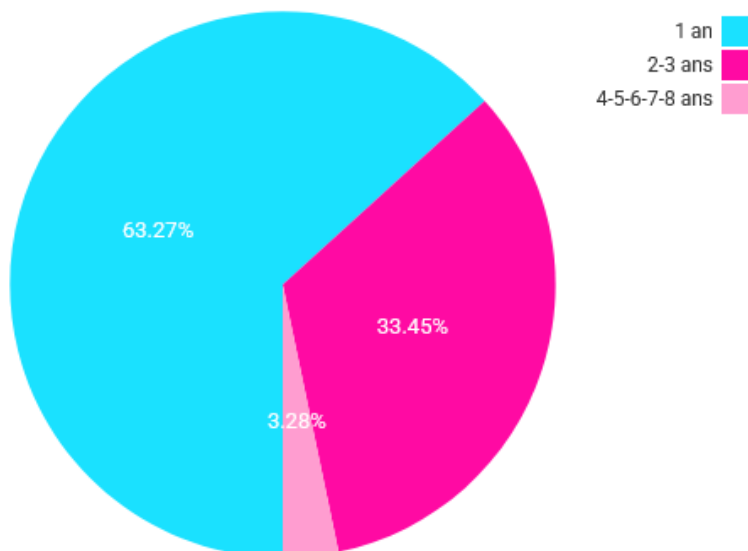
Top 5 activités garçons

	Activités	Nombre de licenciés
1	Futsal	1629
2	Cross country	1411
3	Rugby	1027
4	Football	946
5	Handball	880

Top 10 activités

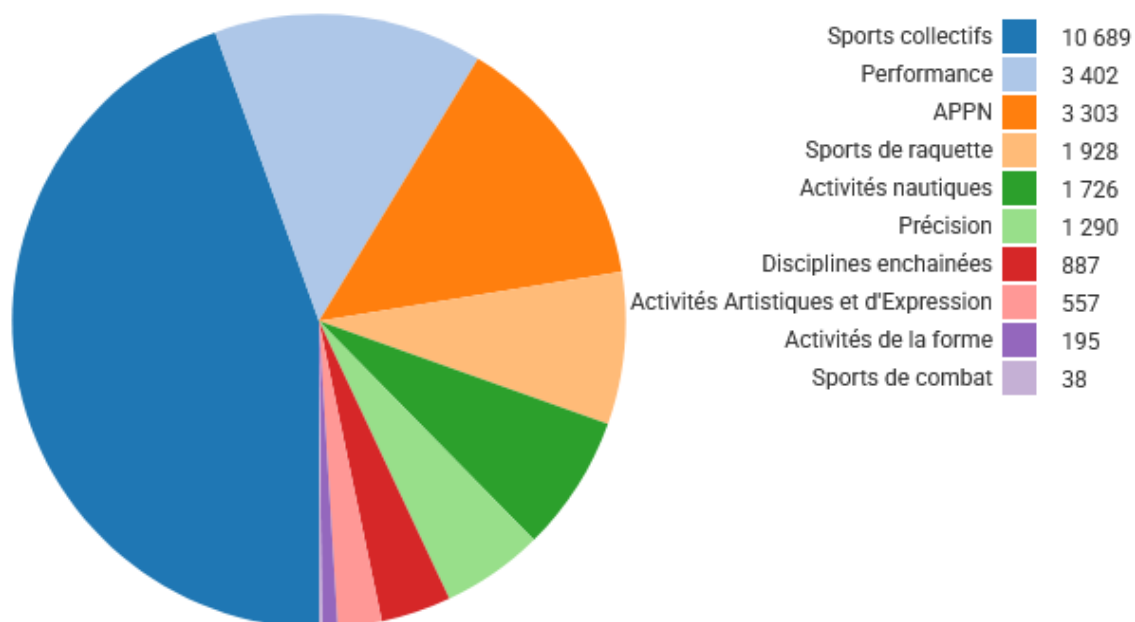
	Activités	Nombre de licenciés
1	Cross country	2448
2	Futsal	1994
3	Handball	1620
4	Rugby	1496
5	Football	1254
6	Multi spécialité	1253
7	Badminton	1169
8	Ski alpin	972
9	Basket 3x3	851
10	Escalade	781

3- Fidélisation du public (extraction plateforme de suivi OPUSS)



Fidélisation des licenciés

4- Répartition des licenciés par groupes d'activités



B- Bilan des actions réalisées en 2023-2024

FICHE ACTION 3

Expérience

Développer les appels à projets des associations sportives afin de valoriser les expérimentations

- Dépôt des dossiers en octobre, instruction en novembre et délibération en décembre
- 18 projets soutenus par le service.
- Exemples de sorties organisées : Ski de fond au Somport / base nautique de Soeix / Surf Hendaye / Sortie VTT sur la vélodyssée / Ski

FICHE ACTION 4

Qualification

Fixer des échéances en « Sports Collectifs » plus cohérentes
Développer les outils en ligne pour les organisateurs

- 10 689 licenciés participants
- 62 rencontres départementales organisées, soit 30% de nos rencontres départementales
- Mise en œuvre d'un fichier partagé pour la remontée des équipes qualifiées
- Harmonisation des lieux de compétitions, mutualisation des déplacements pour différentes activités

FICHE ACTION 5

Expérience

Développer les dispositifs d'Inclusion par le sport avec le CIS64

Journée	Date	Lieu	Effectifs	Coûts directs	Coûts de mise en place	Cout global
Sensibilisation théorique Handicap mental	16/10/23	Visio-conférence	40	0€	300€	300€
Sensibilisation théorique Handicaps physiques et sensoriels	17/10/23	Visio-conférence	40	0€	300€	300€
Randonnée Urbaine	18/10/23	Bayonne	28	145€	500€	645€
Multi-pratiques sportives	30/01/24	PAU gymnase Léo Lagrange	71	552€	550€	1102€
Rando montagne hivernale	14/02/24	Plateau du benou	19	300€	300€	600€

Danse avec une chorégraphe (handicap mental)	06/03/24	Pau Lycée Louis Barthou	15	300€	300€	600€
Danse avec une choregraphe (handicap moteur)	13/03/24	Pau lycée Louis Barthou	15	300€	300€	600€
Sensi handi moteur etab	02/05/24	College st amand (bayonne)	30	175€	200€	375€
Multi pratiques sportives	22/05/24	Bayonne (Lauga)	50	0€	0€	0€
Voile	29/05/24	Lac du Gabas	20	600€	350€	950€
Sensi handi moteur etab	29/05/24	Tarnos	22	120€	0€	120€
SURF	25/09/24	Hendaye	35	1190€	450€	1640€
rafting	02/10/24	Pau (stade d'eaux vives)	31	384€	450€	834€
coût total			416	4066€	4000€	8066€

FICHE ACTION 6

Expérience Développer les différents pôles d'activités physiques, sportives et artistiques

- 1726 licenciés participants (pôle aquatique)
- Programmation annuelle d'initiation au surf, au sauvetage côtier
- Projet de développement de structure accueillante : Lac de Biron
- Prise en charge des recyclages des professeurs d'EPS (diplôme d'encadrement d'activité aquatiques spécifiques)

FICHE ACTION 7

Expérience Valoriser et consolider le dispositif « Plan Montagne »

- 31 événements ski entre le 20 décembre 2023 et le 27 mars 2024. / 1 sortie Ski de fond au Somport soit
- 2 journées « ski débutant » pour le secteur Béarn
- 2 journées « ski débutant » pour le secteur Pays basque pour un total de 1002 licenciés participants.
- La 3^{ème} journée n'a pu être faite suite aux mauvaises conditions climatiques.

FICHE ACTION 8

Expérience
 Pérenniser et faire vivre la convention clubs professionnels – UNSS - conseil départemental des
 Pyrénées-Atlantiques

CLUB / ACTIVITE	EVENEMENT	COMMUNICATION
 HOCKEY SUR GLACE	Initiation au hockey par les joueurs professionnels de l'Hormadi à destination des élèves licenciés du district Bayonne / Anglet / Biarritz. 105 élèves	
 RUGBY	Tournoi dép. des sections sportives + accès au superseven. 88 élèves	
 RUGBY	Baiona Ttiki. Tournoi promotionnel pour les BG BF du département. 300 élèves	
 RUGBY	Championnat académique Rugby collèges 80 élèves	

	Tournoi excellence handball filles	NEANT
HANDBALL	60 élèves	
	Demi-finale départementale Handball collèges.	
HANDBALL	145 élèves	
	Demi-finale départementale rugby féminin collège	
RUGBY	80 élèves	

FICHE ACTION 9

Qualification - Expérience
Proposer un programme du pôle activités physiques de pleine nature et
des activités enchaînées plus cohérent

Activité	Nombre d'AS				Nombre de licenciés		
	Collège	Lycée + LPO + LP	Autre	Total	Homme	Femme	Total
Aquathlon	1	4	0	5	46	52	98
Biathlon nordique	1	2	1	4	25	27	52
Canoë kayak	7	3	0	10	71	51	122
Course d'orientation	17	6	1	24	411	330	741
Duathlon	3	6	0	9	9	10	19
Escalade	18	10	1	29	428	454	882
Rafting	1	1	1	3	85	83	168
Raid Multisports	24	11	1	36	459	345	804
Randonnée pédestre	15	7	1	23	190	164	354
Randonnée sportive	3	1	2	6	55	54	109
Run and bike	4	2	0	6	128	102	230
Ski alpin	29	18	3	50	547	610	1157
Ski nordique	3	2	1	6	35	34	69
Snowboard	7	3	1	11	24	23	47
Surf aquatique	9	13	1	23	554	548	1102
Triathlon	8	9	0	17	138	119	257
					3067	2887	5954

- Les activités physiques de pleine nature et les activités enchaînées concernent un nombre important de licenciés. Elles concernent presque autant de filles que de garçons.
- Ces activités permettent la découverte du territoire et développent une certaine sensibilisation à la protection de l'environnement.
- La grande majorité de ces activités nécessitent cependant une très forte implication en termes d'organisation. **L'échelle de niveau départemental voire demi-départemental reste à questionner.** En effet, les caractéristiques du territoire, les compétences développées par les professeurs d'EPS, le matériel nécessaire, les lieux de pratique induisent une organisation conséquente et des déplacements importants d'élèves. Pour certaines activités, le service départemental UNSS doit s'engager dans une réflexion avec les professeurs d'EPS pour mieux redimensionner les propositions. Le coût de certaines activités ne pourra plus être supporté à l'échelle départementale. L'échelle du district ou de l'interdistrict semble plus appropriée.

FICHE ACTION 10

Événements nationaux et internationaux UNSS

Championnat de France de Tennis à Pau, mai 2024

110 jeunes licenciés des catégories lycées Excellence et Etablissement se sont retrouvés à Pau du 13 au 17 mai 2024. Les matchs se sont déroulés au tennis club de Pau et à club de Lescar qui nous ont accueillis dans d'excellentes conditions. Nous tenons également à souligner les très bonnes relations avec le comité départemental de Tennis 64, partie prenante dans l'organisation.

Championnat de France de Pelote à Mauléon

105 jeunes licenciés de collèges et lycées ont disputé le championnat de France de pelote « frontball » à Mauléon du 03 au 05 juin 2024 dans des conditions identiques à l'année précédente. En marge de la compétition, l'association Gaia est venue proposer une animation autour des jeux traditionnels basques et la ligue « Esku pilota », par l'intermédiaire de son directeur Christophe Mariluz nous a permis de réaliser un remake de la finale de la coupe du monde de Frontball. Nous tenons à particulièrement remercier le conseil départemental pour la réalisation de l'opération « Manger Bio Manger local » le lundi soir ainsi que l'association Sarde Sardexka pour son animation autour de la découverte des apports nutritionnels des aliments.

PERSPECTIVES & FEUILLE DE ROUTE

- Consolider les finances du service départemental UNSS en développant des outils de suivi partagés par tous les coordonnateurs, préparer le service UNSS à la probable baisse des financements.
- Modifier le niveau territorial de certains fléchages budgétaires : passer du niveau départemental au niveau district ou demi-départemental pour renforcer les politiques UNSS de proximité (diminuer le coût des transports, permettre à + d'élèves de participer)
- Mieux accompagner les coordonnateurs de districts dans la construction de leur projet de district, la construction de leur calendrier et la recherche de financements :
 - Outils de suivi,
 - Calendriers partagés,
 - Outils de construction budgétaire des propositions en district,
 - Programmation des réunions de coordonnateurs à chaque fin de période.
- Travailler sur des organisations expérimentales plus cohérentes :
 - Redimensionner les propositions en territoire,
 - Impliquer les chefs d'établissements dans le pilotage de certaines politiques UNSS en ZAP. Mieux faire connaître les projets de districts et peut-être les transformer en « zone d'animation UNSS », mieux définie. 2 districts par ZAP approximativement.
 - Détecter des associations sportives susceptibles de mutualiser des financements (FDVA2, ANS, TER, IMPACT 2024, PST) pour des actions UNSS en district en impliquant les présidents des associations sportives.
 - Consolider les pôles d'activités (escalade à la SAE de l'UPPA de Pau, pôle aquatique sur le littoral)
- Travailler en équipe académique UNSS sur les différentes propositions pour diminuer le coût des organisations et les inscrire dans un projet UNSS plus cohérent, au service du plus grand nombre.
- Accompagner la transition des missions du service départemental UNSS :
 - une coordination plus précise des politiques de districts (contenus, financements, suivi),
 - un pilotage administratif et financier mieux intégré dans le temps de travail de l'équipe du service départemental et le calendrier des différentes actions.